

Publicité Commerciale Internet

emarketing.fr
LE SITE DES PROFESSIONNELS DU MARKETING

ACTIONCO.fr

Ecommerce
mag.fr

RelationClientmag.fr

Décision-Achats.fr

Chef d'entreprise.com

Tarifs 2012 (Bruts en Euro HT)

Hors Packs

Sites : Communication en rotation générale (CPM)*	Emplacement		Ensemble du site		Extend
	Volume Minimum		20 000		
	Formats	Dimensions			
	Bannière	468 x 60	30	50	
	Méga-Bannière	728 x 90	60	90	
	Skyscraper	160 x 600	40	66	
	Rectangle	300 x 250	60	90	
	Panoramique	1000 x 90	80	110	
	Grand Angle	300 x 600	80	110	
	Formats Spéciaux (BillBoard, Flash Transparent...)		BillBoard : 150, Flash Transparent : 100, autres sur devis		
Habillage de site	3 jours	emarketing.fr : 8 000, AC-CE : 5 000 DA-RC-ECO : 4 000 (tarifs nets)			
Sponsoring Fil Info	300 x 35	emarketing.fr : 2 500/semaine, AC-CE : 2 000/semaine, DA-RC-ECO : 1 500/semaine			

Newsletters	Formats	Dimensions	Emarketing	Mdonline	Actionco	Relationclientmag	Ecommercemag	Décision-achats	Chefdentreprise	Emarketing Etudes
	Maxi-Méga	728 x 180	1200	1200	1200	1200	1200	1200	1200	1200
	Maxi-Méga en-tête	728 x 180	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
	Rectangle	300 x 250	900	900	900	900	900	900	900	900
	Rectangle en-tête	300 x 250	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200
	Méga-Bannière	728 x 90	900	900	900	900	900	900	900	900
	Méga-Bannière en-tête	728 x 90	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200
	Publi-info	Texte + logo	900	900	900	900	900	900	900	900
	Publi-info en-tête		1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200
	Habillage	4500 NET NET								

Majorations (hors packs)

Majoration rotation Homepage +30%*	
Privilèges pages vues	
Part de voix 30 %	+ 20 %
Part de voix 20 %	+10 %

Privilèges pages vues	
Capping 4 et 6	+ 10 %
Capping 2 et 3	+ 20 %

E-mailing (prix euros HT par adresse)	
Prix par adresse en euros HT	0,39 €
+ Frais techniques (nous consulter)	

Remises

(hors packs notoriété, décideurs et emailing)

Volume CA	
de 1 000 à 3 000 euros HT	-4 %
de 3 001 à 6 000 euros HT	-6 %
de 6 001 à 8 000 euros HT	-8 %
de 8 001 à 10 000 euros HT	-10 %
de 10 001 à 15 000 euros HT	-12 %
de 15 001 à 25 000 euros HT	-15 %
plus de 25 000 euros HT	-20 %

Remises	
Annonceur presse « Éditalis »	-2 %
Nouvel annonceur web « Éditalis »	-3 %
Fidélité	-3 %
Remise professionnelle réservée aux mandataires	

Publicité Commerciale Internet

Packs Web

A la durée	1 semaine					2 semaines
	Emarketing	Actionco	Decision-achats	Chefdentreprise	Ecommercemag	Relationclientmag
Pack Publi-info						
Home Page site + Newsletter(s)	1 800	1 400	1 400	1 400	1400	1 400
Pack Site						
Site + Newsletter(s)	1 400	1 100	1 100	1 100	1100	1 100

A la durée	2 semaines					4 semaines
	Emarketing	Actionco	Decision-achats	Chefdentreprise	Ecommercemag	Relationclientmag
Pack Notoriété	3 800	2 100	2 100	2 100	2100	2 100
Packs Décideurs *	4 semaines sur tous les sites					
« Offre 1 »	12 000					
« Offre 2 »	18 000					

Espace Formations	Nous consulter
-------------------	----------------

A la durée	1 mois	2 mois	3 mois	Au-delà
Livre Blanc				
3 insertions Newsletter	2 700			NOUS CONSULTER
5 insertions Newsletter	4 300			
6 insertions Newsletter	5 000			
7 insertions Newsletter		5 600		
10 insertions Newsletter		7 900		
12 insertions Newsletter		9 000		
13 insertions Newsletter			9 100	
15 insertions Newsletter			10 500	
18 insertions Newsletter			12 600	

* Les remises ne s'appliquent ni aux Pack Notoriété ni aux Packs Décideurs. Les tarifs de ces offres sont nets.

Définition des Packs

Pack Publi-info	
Pavé rédactionnel sur la home du site et sur la(les) newsletter(s) associée(s)	
Pack Site	
« Découvrez le Site de la Semaine » sur l'ensemble du site et sur la(les) newsletter(s) associée(s)	
Packs Notoriété : Sky, Méga-bannière ou Rectangle	
« Notoriété »	Communication sur le site en rotation générale + 2 insertions newsletter
Packs Décideurs	
« Décideurs offre 1 »	Communication sur tous les sites durant 1 mois au format Méga-bannière ET Rectangle
« Décideurs offre 2 »	Offre 1 + 1 Habillage de newsletter + 4 insertions newsletters

Contacts

Directeur du pôle Internet	Laurent Dufaud	01 46 99 97 87	ldufaud@editialis.fr
Directeur de Publicité Internet	Simon Leprat	01 41 31 72 41	sleprat@editialis.fr
Chef de Publicité Internet	Clément Nicolas	01 46 99 99 79	cnicolas@editialis.fr
Responsable trafic Internet	Corinne Rouyère	01 46 99 90 17	crouyere@editialis.fr

Formats web 2012

Sites web

Méga-Bannière :
728 x 90
Méga-Bannière Extend :
jusqu'à 728 x 300
Panoramique
1000 x 90
Panoramique Extend
1000 x 300



Rectangle :
300 x 250
Rectangle Extend :
jusqu'à 300 x 500
Grand Angle :
300 x 600

Pack Site

Skyscrapers :
160 x 600
Skyscrapers Extend :
Jusqu'à 320 x 600

Bannière :
468 x 60
Bannière Extend :
jusqu'à 468 x 240

Formats autorisés sur les sites		Gif / Flash
Bannière	468 x 60	20Ko
Bannière Extend	468 x 240	35Ko
Méga-Bannière	728 x 90	25Ko
Méga-Bannière Extend	728 x 300	45Ko
Skyscraper	120 x 600	25Ko
Skyscraper	160 x 600	25Ko
Skyscraper Extend	340 x 600	45Ko
Rectangle	300 x 250	25Ko
Rectangle Extend	300 x 500	45Ko
Carré	250 x 250	25Ko
Panoramique	1000 x 90	45Ko
Panoramique Extend	1000 x 300	55Ko
Grand Angle	300 x 600	45Ko
Grand Angle Extend	600 x 600	55Ko

Newsletters

Méga-bannière :
728 x 90 /
Maxi-Méga
728 x 180



Publi

Pack Site

Rectangle :
300 x 250

Formats autorisés sur les newsletters		Gif
Maxi-Méga	728 x 180	30ko
Rectangle	300 x 250	30Ko
Méga-bannière	728 x 90	30Ko
Publi-information	Texte	-

Conditions Générales de Vente 2012

APPLICABLES SUR 12 MOIS CONSECUTIFS

- Conditions Générales de Vente -

VI – Généralités

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à tout achat d'espaces publicitaires sur les sites www.ecommercemag.fr, www.emarketing.fr, www.actionco.fr, www.relationclientmag.fr, www.decision-achats.fr, www.chefdentreprise.com et autres supports électroniques attachés (newsletters, e-mailing, ...) édités par ÉDITIALIS. Elles pourront être modifiées à tout moment par ÉDITIALIS.

Toute souscription d'un ordre de publicité implique l'acceptation préalable des présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document et notamment, les conditions générales d'achat de l'annonceur ou de son mandataire, sauf acceptation préalable et écrite par ÉDITIALIS.

Sans préjudice de la responsabilité exclusive de l'annonceur, ÉDITIALIS se réserve le droit de refuser toute insertion publicitaire qui serait contraire à la tenue, la présentation ou la ligne éditoriale du site.

L'annonceur est seul responsable de la conformité de l'annonce aux droits des tiers et à l'ensemble de la réglementation légale et déontologique applicables. Il lui appartient également de veiller à la conformité à ses prescriptions des sites auxquels il est possible d'accéder par reroutage depuis l'espace publicitaire souscrit. Il s'oblige de ce fait à garantir ÉDITIALIS de toutes les conséquences d'une réclamation fondée sur une atteinte à cette réglementation ou à ces droits. Dans le contrat, la dénomination « annonceur » désigne, toutes les fois que nécessaire, le mandataire. Le mandataire est du croire de tous les règlements et est tenu solidairement avec l'annonceur.

Les présentes conditions générales de vente, le tarif applicable, la fiche technique et l'ordre d'insertion (ci-après collectivement désignés le « contrat ») sont les seuls documents contractuels applicables.

II – Formalisation de l'achat d'espaces et exécution

Les demandes d'insertions publicitaires doivent faire l'objet d'un ordre d'insertion écrit comportant le cachet de l'annonceur ou de son mandataire. Seule ÉDITIALIS est en droit de se prévaloir de l'absence d'ordre d'insertion régularisé, l'exécution d'un ordre non formalisé ne pouvant en aucun cas exonérer l'annonceur ou son mandataire de l'exécution de ses obligations.

La remise des éléments techniques nécessaires à l'insertion publicitaire doit être effectuée directement auprès d'ÉDITIALIS conformément aux spécifications techniques et aux délais mentionnées dans la fiche technique dont l'annonceur déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserve.

III – Tarifs et règlement

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur, pour le support considéré, à la date de réception par ÉDITIALIS des ordres d'insertion.

ÉDITIALIS se réserve la faculté de modifier à tout moment les tarifs applicables. Les tarifs ainsi modifiés s'appliqueront à tous les contrats et ordres d'insertion conclus après l'entrée en vigueur de ces nouveaux tarifs.

Toutes les taxes existantes ou qui pourraient être instituées à l'avenir sont à la charge exclusive de l'annonceur.

Les frais techniques de réalisation ou de remise au format sont à la charge exclusive de l'annonceur.

Les factures sont payables à réception. Aucun escompte n'est accordé pour paiement comptant.

Dans l'hypothèse d'un mandat, le mandataire s'oblige à communiquer les factures à l'annonceur. Conformément à l'article L. 441-6 du code de commerce, toute somme non payée à son échéance entraînera l'application de plein droit et sans mise en demeure préalable, d'un intérêt calculé à un taux égal à [une fois et demi] le taux de l'intérêt légal. Le calcul des intérêts de retard cou-

rent du lendemain de la date d'échéance de la facture concernée jusqu'au jour de la réception du complet règlement.

À défaut de règlement à l'échéance convenue et après une première relance écrite, l'annonceur sera redevable des frais de gestion du dossier d'un montant de 100 euros hors taxe.

À défaut de règlement après une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception, l'annonceur sera redevable, au titre des frais de gestion du dossier, d'une somme supplémentaire de 100 euros.

Dans l'hypothèse où ÉDITIALIS serait contrainte d'engager une action judiciaire de quelque nature que ce soit, l'annonceur sera redevable de l'ensemble des frais supplémentaires engagés pour le recouvrement de la créance, en ce compris, notamment, les frais d'huissier dont, notamment, le droit proportionnel dégressif visé à l'article 10 du décret n°96-1080, et les dépens.

Sans préjudice des frais dont il serait redevable en application des clauses ci-dessus et des demandes formées en application de l'article 700 du N.C.P.C., l'annonceur sera tenue de plein droit après la première relance écrite visée ci-dessus, au règlement d'une indemnité forfaitaire d'un montant égal à 15% du montant total des sommes impayées. Cette indemnité sera exigible y compris dans le cadre d'une procédure d'injonction de payer ou d'une action en référé.

Toute somme non intégralement payée à son échéance entraînera de plein droit et sans formalité l'exigibilité immédiate de l'ensemble des sommes facturées, arrivées ou non à échéance. En outre, ÉDITIALIS pourra suspendre, à sa seule discrétion, l'exécution de toutes commandes en cours, l'ensemble de ces commandes étant de convention expresse, connexes. Après un premier incident de paiement et même si ce dernier a été entièrement réglé, ÉDITIALIS se réserve le droit d'exiger le paiement intégral à la commande des prochaines prestations.

VI – Annulations, reports et force majeure

Les demandes d'annulation ou de report doivent être formulées par lettre ou télécopie et réceptionnées par ÉDITIALIS au plus tard quatre semaines avant la date de parution. À défaut, l'insertion est facturée de plein droit.

La responsabilité d'ÉDITIALIS ne pourra en aucun cas être recherchée en cas de force majeure. Constituent des cas de force majeure, y compris s'ils ne présentant pas les conditions juridiques requises, les grèves internes ou externes et les incendies et autres sinistres entraînant la fermeture partielle ou totale de l'entreprise. ÉDITIALIS n'assume aucune responsabilité concernant les interruptions ou dysfonctionnements du réseau Internet.

En tout état de cause, dans l'hypothèse où sa responsabilité pourrait être engagée, ÉDITIALIS ne saurait être tenue de payer un montant de dommages et intérêts supérieurs au montant facturable de la prestation non ou mal exécutée.

V – Éléments techniques et justificatifs

Les éléments techniques et les documents non réclamés par écrit seront détruits trois mois après parution.

VI – Réclamation, droit et litiges

De convention expresse, toute action à l'encontre d'ÉDITIALIS se prescrit dans un délai d'un an à compter de la survenance de l'événement qui en est la cause.

Le contrat dont les présentes conditions générales font partie intégrante, conclu entre l'annonceur et ÉDITIALIS est soumis au droit français.

Tous les litiges découlant du contrat conclu entre l'annonceur et ÉDITIALIS relèveront de la compétence exclusive du Tribunal de commerce du siège social d'ÉDITIALIS.